



République Démocratique du Congo Province du Kasai Occidental démembré



CAPSM et Réseau FORSPAX

Après plus de 5 ans de travail en synergies, le Consortium Communautaire pour la Prévention contre l'exploitation de l'Enfant et de la Femme dans les sites miniers "COCOPEF", en sigle a été transformé en:

Réseau Forum intercommunautaire pour le Social et la Paix, "Réseau FORSPAX" en sigle

Rapport Monitoring III, Vulnérabilité des ménages et situation des femmes exploitées dans les carrières minières du Kasai occidental démembré

Quelques indicateurs clés

Juillet 2016

www.reseauforspax.org



Ce rapport est le produit de la continuité des projets financés de 2012 à 2014 par le Département pour le Développement International de la **Grande Bretagne** et l'**ASDI** au profit des pays en voie de développement. Les points de vue exprimés dans ce document ne sont pas nécessairement ceux de Christian Aid (FSC), ni du DFID ou de l'ASDI.

Réseau FORSPAX et CAPSM: N° 242, AVENUE KINKOLE, QUARTIER MALANDJI, COMMUNE
DE KANANGA, Tél : +243 811789068- +243 89 74 34 505- +081 35 19 824

Email : rforumsocial22@gmail.com, forspax2012@gmail.com, Capsm200311@gmail.com

Liste des sigles et abréviations

ASDI	: Ambassade de Suède
C.A.	: Christian Aid
CAPSM	: Centre d'Actions pour la Promotion Sociale de Masuika/Mains serviables;
CDE	: Convention relative au Droit de l'Enfant;
CEDEF	: Convention pour l'Elimination de toutes les Formes de discrimination à l'Egard de la Femme;
COCOPEF	: Consortium Communautaire pour la Prévention contre l'exploitation de l'Enfant et de la Femme dans les sites miniers, l'un des collectifs transformés en Réseau "FORSPAX";
DFID	: Département pour le développement international de la grande Bretagne;
EADE	: Enquête sur les Adolescents et Enfants en dehors de l'école;
EDS RDC	: Enquête Démographique et de Santé en République démocratique du Congo;
FSC	: Fonds de la Société Civile pour la Bonne Gouvernance;
FORSPAX	: Réseau Forum intercommunautaire pour le Social et la Paix, en sigle: Réseau FORSPAX;
INS	: Institut National de la Statistique
OPEFEM	: Observatoire pour la protection de l'enfant et de la femme
RENAPROFEEM	: Réseau National pour la Protection de la Femme, de l'enfant et de l'Environnement Minier, l'un des collectifs du processus de la création du Réseau "FORSPAX";
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

EQUIPE DE COLLECTE DES DONNEES SUR LE TRAVAIL DES FEMMES DANS LES CARRIERES MINIERES DU KASAI-OCIDENTAL DEMEMBRE

A) Coordination :

1. **Bertin MASANSA MA-NKEMBA** : Assistant à l'ISP LUIZA, Chargé des projets au CAPSM-ONG et Directeur Exécutif du Réseau FORSPAX;
2. **Ir. Patrick Odon MAWONGO K.** : Assistant à l'ISDR LUIZA, actuel Secrétaire Exécutif de CAPSM-ONG, staff suivi et évaluation ;
3. **Ir. Floribert DINANGA LUBALA** : Secrétaire permanent de l'ONG AVODEC au Kasai-Occidental, staff suivi et évaluation ;
4. **Ir. Osée KALALA KAMANGA** : Assistant à l'ISDR TSHIBASHI et Assistant chargé de suivi et évaluation au sein de l'ONG -APROMED;
5. **Madame Blandine BULAPE** : Gradué en développement communautaire Assistante technique chargée de suivi et évaluation au sein d'ADIMA-ONG;
6. **Hilaire DENGÉ** : Infirmier A2 et Coordonateur de l'ONG ACAS TSHIKAPA Chargé de suivi et évaluation Pool de KAMONIA et TSHIKAPA ;
7. **Pierre TSHILENGI** : Assistant à l'ISP KANANGA, Psychologue et Formateur;
8. **Olivier SANGANGA** : Licencié en informatique, assistant technique au CRONG et chargé de suivi et évaluation au sein d'ADISAM/ Pool de Luiza;

B) Points focaux et superviseurs :

9. **Antoine Arnould KAYEMBA** : licencié en philosophie, Journaliste à la Radio MUABI et Secrétaire Académique de l'ISP LUEBO et P. Focal pool de Luebo;
10. **Abbé Théodore KAMANDE** : Prêtre du diocèse de Luebo, Professeur à l'institut KAMONIA et Vicaire de la Paroisse Saint Philippe de KAMONIA, point focal Pool de Kamonia ;
11. **Léonard KAMUANGA NKONGOLO** : Professeur à l'Institut DIUNVUANGANA A SAMBUYI/MASUIKA, Secrétaire AVODEC-ASBL et point focal Pool de Luiza;
12. **Augustin BEYA KAMUANGA** : Préfet à l'Institut Sankayi de DEMBA et Point focal de l'OPEFEM dans le Pool de DEMBA. ;
13. **LUFU MULUMBA**: Infirmier A1, responsable de l'aire de santé KALUEBO, dans la Z.S. de NDEKESHA et point focal Pool de DIMBELENCE;
14. **Hilaire DENGÉ** : Infirmier A2 et Coordonateur de l'ONG ACAS et de l'OPEFEM TSHIKAPA Chargé de S&E Pool de KAMONIA et TSHIKAPA;
15. **Raphaël TSHIMANGA** : Gradué en développement communautaire, animateur communautaire dans la Zone de santé de Lubunga, et point focal de l' OPEFEM dans le Pool DIMBELENCE

REMERCIEMENTS

Nos remerciements s'adressent tout d'abord au Département pour le développement international de la **Grande Bretagne "DFID"** et **l'Ambassade de Suède**, à travers **CHRISTIAN AID** qui ont financé de 2012 à 2014 deux projets de prévention et réponse contre l'exploitation des enfants et des femmes dans les mines d'or et des diamants de la Ville de Tshikapa, et territoires de Kamonia, Luiza, Luebo, Demba, Dimbelenge et Kazumba, au Kasai occidental. Ces appuis ont servi à pérenniser leurs acquis ayant servi pour supports techniques à la présente étude. Grâce à ces appuis nos synergies ont été consolidées.

Notre gratitude va ensuite aux autorités locales et provinciales qui ont œuvré pour que cette enquête se réalise avec leur soutien; sans oublier l'oreille attentive portée à notre initiative et demande consistant à obtenir un **édit provincial portant interdiction de l'embauchage et l'exploitation des enfants dans les carrières minières du Kasai occidental**, instrument juridique voté et promulgué sans intransigeance.

Nous adressons nos sincères félicitations aux associations membres, aux chefs d'antennes, aux relais communautaires et auxiliaires sociaux, d'avoir respectivement supervisé la réalisation de cette étude, assuré les interviews sur terrain et mené des actions de plaidoyer et médiation pour la réinsertion et la rétention des enfants dans des écoles de proximité.

Une fois de plus, nous remercions le Gouvernement provincial à travers **l'Institut National de la Statistique** pour l'appui technique dans la réalisation et la réussite de ces enquêtes.

Bertin MASANSA MA-NKEMBA

Directeur exécutif de FORSPAX

www.reseauforspax.org

LA VULNERABILITE DES MENAGES ET SON INCIDENCE SUR L'EXPLOITATION DES FEMMES DANS LES CARRIERES MINIERES DU KASAI OCCIDENTAL DEMEMBRE

I. INTRODUCTION

I. 1. CONTEXTE

Le Kasai occidental démembré, regorge d'énormes ressources géologiques, telles que le nickel, l'or et le diamant. La qualité de services sociaux de base surtout de l'éducation est déficitaire, le niveau d'instruction de la femme est trop bas, les moyens de communication posent problème, faute des structures appropriées et de personnel qualifié. Cette situation socio-économique est aggravée par une extrême pauvreté des localités rurales et sur tout celles minières qui se caractérisent par l'absence d'industries et d'autres canaux offrant un travail décent pour la stabilité des ménages. Les indicateurs des secteurs de santé, de l'éducation, de l'emploi et de la protection sociale des groupes vulnérables présentent un tableau sombre. Comme les ménages des localités rurales du Kasai Occidental démembré sont formés essentiellement d'agriculteurs et des creuseurs, ce fort taux de pauvreté plaide en faveur d'un appui social spécifique au secteur agricole dans cette province.

Selon les résultats des enquêtes INS, 82% des pauvres vivent en milieu rural où la quasi-totalité travaille dans les mines et surtout dans l'agriculture. Cet état des choses rend les ménages beaucoup vulnérables et augmente l'ampleur des cas incidents des violences sexuelles et de l'exploitation des femmes et des enfants.

Bien que le pays ait ratifié la quasi-totalité des conventions internationales de protection des droits de la femme et de l'enfant, spécifiquement, à la Convention n°138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi, à la Convention 182 sur l'interdiction des pires formes de travail des enfants, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de la discrimination à l'égard de la femme (CEDEF,1979), la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE,1989),le sommet mondial sur l'enfance (SME,1990),etc. sur terrain au Kasai occidental démembré des efforts importants restent à consentir. Les enquêtes réalisées dans les localités minières de 7 territoires renseignent que de graves violations des droits de la femme et de l'enfant se commettent au quotidien. Dans ces sites, les enfants et les femmes sont soumis à des conditions de travail extrêmement difficiles. Dans les mines à ciel ouvert comme dans les mines souterraines, ils sont utilisés aux opérations d'extraction, circulant dans des galeries étroites où ils inhalent des poussières nocives et des particules dangereuses de plomb ou de mercure. Ils passent de longues heures à transporter de

lourdes charges de gravier qu'ils tamisent dans des eaux souvent polluées. Les conséquences présentes et futures de cet état de chose sont désastreuses sur leur santé, leur sécurité et leur moralité. Les femmes et les enfants travaillant dans ces carrières minières subissent des violences sexuelles et sont exposés aux risques de contamination du VIH/SIDA.

D'après les récentes statistiques, Les sites les plus affectés par cette situation se trouvent dans le territoire de Tshikapa/Kamonia suivi de la Ville de Tshikapa et des territoires de Luebo, Luiza, Kazumba, Demba et Dimbelenge où les femmes travaillent à longueur de la journée dans les mines d'or et de diamant.

Comparativement à la première enquête, la présente étude (octobre 2015 à Avril 2016) a recensé 4.647 femmes contre 4.401 femmes identifiées d'octobre 2013 à mars 2014.

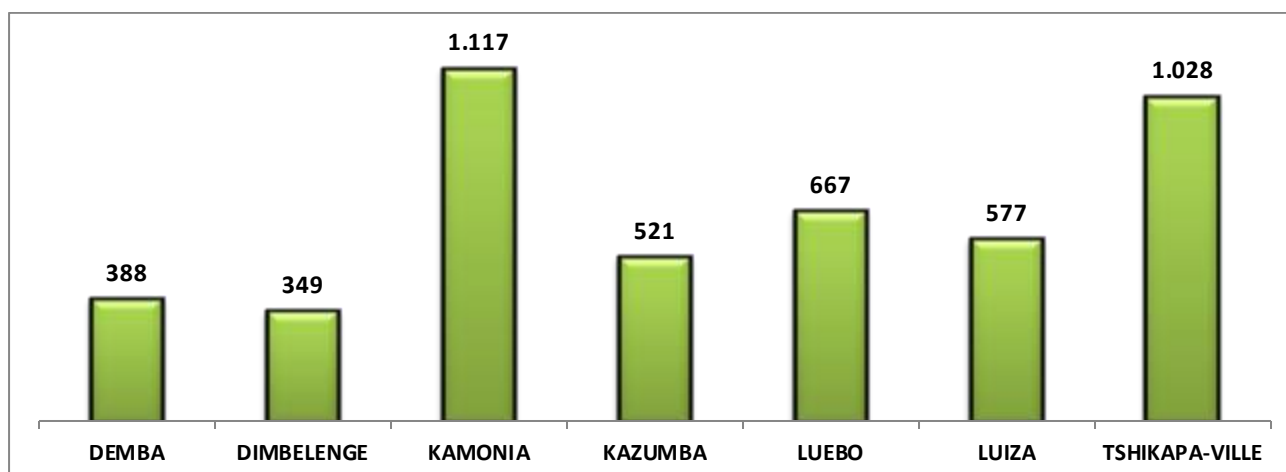
2. Tableau comparatif des nombres des femmes exploitées dans les carrières minières par territoire (évaluation 2013-2014 et 2015 -2016) :

Territoires	Nombre des femmes identifiées en 2013-2014	Nombre des femmes identifiées en 2015-2016
DEMBA	391	388
DIMBELENGE	324	349
KAMONIA	1.713	1.117
KAZUMBA	464	521
LUEBO	402	667
LUIZA	386	577
TSHIKAPA -VILLE	721	1.028
Total	4.401	4.647

Ce nombre croissant des femmes exploitées dans les carrières minières résulte de la vulnérabilité des ménages et aura des conséquences néfastes sur leur santé, leur stabilité sociale et aussi sur la scolarisation de leurs enfants étant donné que les conditions de travail dans ces zones sont précaires : pas de contrat, pas de sécurité sociale ni de service médical, etc. La plupart d'entre elles étant d'un niveau d'instruction très bas, seule la raison du plus fort prime sur elles et en leur défaveur.

La Ville de Tshikapa et le territoire de Kamonia étant des zones à économie marchande, n'ont pour activités lucratives que l'exploitation minière (diamant) et le commerce. Les activités agricoles ont une faible amplitude. Dans les territoires de Luiza, Kazumba, Demba et Luebo les activités agricoles recoupent celles minières.

Graphique n° 01 : Répartition des femmes travailleuses des mines par territoire



La structure semble être la même pour les femmes que pour les enfants (Cfr. Rapport sur la situation des enfants). Celles-ci accompagnées de leurs enfants, elles sont plus nombreuses dans les nouvelles carrières minières qui créent une attraction massive de ces groupes vulnérables. Etant donné que ces groupes constituent pour les exploitants miniers une main d'œuvre moins payante. A chaque fois qu'une nouvelle carrière d'exploitation artisanale est découverte, les marchés de vivres et des drogues de tout genre font surface et les différentes formes de publicité augmentent autour de la production et des ventes de l'or et du diamant.

Soulignons que la Ville de Tshikapa, les territoires de Kamonia et de Luiza sont frontaliers d'Angola et ont accueillis par le passé (entre 2007-2014) d'importantes vagues d'hommes, femmes et enfants expulsés d'Angola qui, pour leur survie se sont déversés dans les carrières minières.

Les missions inter agences effectuées en 2008, 2010, 2013 et 2014 dans la Ville de Tshikapa, les territoires de Luiza et de Kamonia, ont permis de noter que plus 114.778 personnes expulsées de l'Angola étaient identifiées après différentes vagues et parmi elles plus de 339 cas des violences sexuelles ont été enregistrés pour la seule vague de 2011. Cette augmentation des expulsions dans ces localités devient frénétique alors que les expulsés précédemment arrivés n'ont toujours eu un accès adéquat au minimum des services socio sanitaires, notamment aux services de santé.

D'après le rapport du Programme National de la santé de la reproduction en 2011, dans ces zones: 1,2% des femmes ont accouché en présence d'un médecin, 28% en présence d'une infirmière ; 31,9% en présence d'une sage-femme et 17,2% en présence d'une accoucheuse.

L'accès des femmes enceintes expulsées aux services de MMR (CPN, accouchements assistés, CPON, PF) et aux soins obstétricaux d'urgence de qualité est très faible. Il en est de même

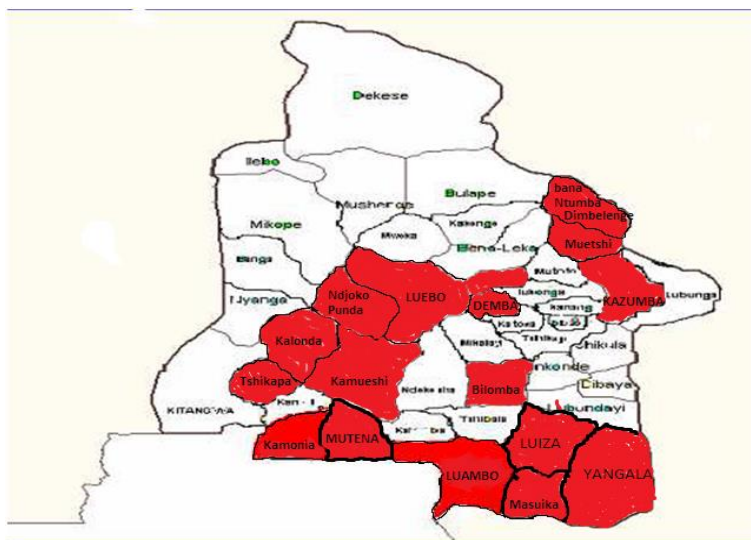
avec la disponibilité des intrants de prévention des IST/VIH/SIDA pour les VVS (tests de dépistage du VIH, PTME, condoms masculins et féminins, contraception d'urgence....) afin de lutter contre la mortalité et la morbidité maternelles.

La corrélation entre toutes ces situations humanitaires est très forte et significative, tant que les expulsions, l'instabilité sociale, la non alphabétisation des femmes, la faible sensibilisation et l'absence d'activités génératrices des revenus subsisteront dans ces localités, l'exploitation des femmes dans les carrières minières continuera à être préoccupante.

Notons que pour ce qui est des violences sexuelles, les nombres des cas diffèrent d'une localité à l'autre, et diminuent dans les différents coins quand il y a intensification des sensibilisations, là où les activités de sensibilisation sont moindres ou inexistantes, on note beaucoup des cas incidents des violences sexuelles.

Les actions de prévention et de réponse contre l'exploitation des femmes et enfants ou violences sexuelles ne peuvent aboutir à des résultats significatifs tant au niveau de l'ampleur du phénomène qu'au niveau de la vie quotidienne des victimes, que si elles sont menées dans un cadre de mobilisation générale de tous les acteurs, à tous les niveaux.

3. ZONAGE DE L' ETUDE



Carte de la DPS Kasai occidental, marquage fait par FORSPAX pour l'étude

CHAPITRE 1 : METHODOLOGIE

1. Méthodes de collecte

Dans cette troisième enquête, le Réseau **FORSPAX** et l'**ONG- CAPSM** se sont inspirés du modèle des enquêtes sentinelles, conduites en milieu tant urbain que rural et qui consistent à revenir dans un délai de temps bien déterminé (chaque semestre, une année, deux ans ou trois) dans les milieux où se sont déroulées les enquêtes de base pour faire le monitoring d'impact des activités menées. Il a été question d'interviewer un certain nombre d'individus appartenant aux populations des entités concernées par l'identification et constituant l'échantillon de l'étude notamment les six territoires et la ville minière de la Province du Kasai Occidental démembré à savoir : Demba, Dimbelenge, Kazumba, Kamonia, Luebo et Luiza, ainsi que la ville de Tshikapa pour évaluer la situation récente et relative aux problèmes liés à la scolarisation, l'exploitation tant économique que sexuelle des femmes, leur situation familiale, leur alimentation, leur accès aux soins de santé et leurs souhaits par rapport à la prévention contre cette exploitation.

2. Procédure

Comme pour la première et la deuxième étude, nous avons procédé par un « sondage simple » basé sur un questionnaire individuel à soumettre aux femmes et aux enfants travaillant dans les carrières minières, à partir de l'échantillon d'individus sélectionnés par tirage aléatoire sur l'ensemble des personnes identifiées parmi les deux catégories qui vivent dans les carrières des six territoires et la ville échantillons de la Province en vue de déterminer le niveau actuel des indicateurs spécifiques portant sur l'exploitation tant sexuelle qu'économique et qui constituent un frein à leur épanouissement.

2.1. Echantillonnage :

Cette enquête concerne comme la première deux groupes d'individus, dont nous avons constitué un échantillon stratifié composé de deux strates à savoir, les femmes et les enfants exploités ou travaillant dans les carrières minières de diamant et d'or des sites concernés(Cfr. Rapport Monitoring II).

En vue de faciliter l'exploitation des données, le présent rapport contient uniquement les informations relatives à une seule strate, celle des femmes âgées de 18 et plus, et vivant ou travaillant dans les carrières minières.

2.1.1. La taille de l'échantillon :

A la différence de la première et de la deuxième étude, l'échantillon du présent rapport sera que celui d'une seule strate, celle des femmes uniquement et qui est retenu selon les caractéristiques du groupe cible de l'étude. Pour déterminer le nombre d'enquêtées par site, nous avons réparti l'échantillon selon le poids démographique de chaque site.

La base de sondage reste celle des projections de la population du Kasai occidental faites par l'INS et les proportions utilisées dans nos calculs sont celles issues des enquêtes EDS RDC 2013-2014.

Ces calculs ont permis de déterminer la taille de la strate des femmes qui s'élève à 993 parmi celles ayant participées aux interviews(enquêtées).

Cette strate a été ensuite répartie par entité selon le poids démographique de chacune.

3. Répartition des enquêtées selon les sites

Voici le nombre des femmes échantillons par site :

Site	Echantillon de base Femmes	%	Nouvel échantillon femmes
Luebo	148	7,5	75
V/Tshikapa	193	9,7	96
Kamonia	530	26,7	265
Demba	255	12,8	127
Dimbelenge	190	9,6	95
Luiza	307	15,5	154
Kazumba	362	18,2	181
Total	1985	100	993

Sources : Projections de l'INS Kasai Occidental, janvier 2016 et nos calculs

3.1. Tirage de l'échantillon :

La sélection de l'unité de l'échantillon final s'est faite de la même façon qu'à la première étude, il s'agit d'un tirage aléatoire et systématique. Celui-ci a été opéré de manière indépendante dans chaque site ; il était prévu d'enquêter un nombre des femmes par site (territoire) et qui soit proportionnel au poids démographique de chaque site.

Un tirage a permis de retenir les mêmes territoires qui sont au nombre de six et la ville minière de Tshikapa, dans la province du Kasai occidental démembré. Au deuxième degré, 3 premières carrières les plus peuplées sont retenues par site. Le troisième degré a consisté à une identification et au choix raisonné des individus par carrière.

Le tirage de l'unité s'est réalisé en 3 étapes suivantes que les enquêteurs ont suivies avec rigueur :

1. CHOIX DES CARRIERES

Pour chaque territoire ou site, 3 carrières sont tirés. Il s'agit des trois premières les plus peuplées selon les informateurs clés du site.

Etape 1 : Etablir la liste exhaustive de toutes les carrières avec leurs effectifs.

Etape 2 : identifier trois d'entre elles les plus peuplées selon l'ordre croissant.

2. CHOIX DES ENQUETES

Selon un choix systématique on a (est) :

- Divisé le nombre total des enquêtées par 3 pour chaque site en vue d'avoir le nombre d'enquêtées par carrière (on doit interviewer les habitants de 3 carrières les plus peuplées du site) ;
- Descendu dans la carrière aux heures de travail (pendant l'exploitation) ;
- Identifié les individus à enquêter (au nombre convenable par groupe et d'une manière raisonnée) ;
- Pris rendez-vous après le travail et mené les interviews.

CHAPITRE 2: PRESENTATION DES RESULTATS

1.1. LA SITUATION ACTUELLE DES FEMMES TRAVAILLANTS DANS LES MINES

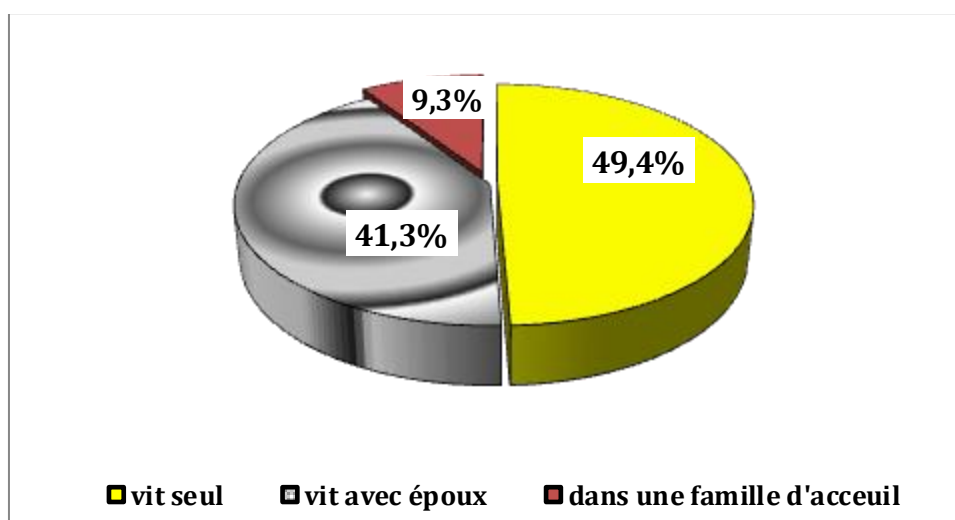
I. CARACTERISTIQUES DES ENQUETEES

1. Répartition des femmes selon l'âge

Tranches d'âge	Fréquence	%
Moins de 20 ans	151	15,2
21 à 25 ans	127	12,8
26 à 30 ans	220	22,2
31 à 35 ans	145	14,6
36 à 40 ans	170	17,1
41 à 45 ans	91	9,2
46 à 50 ans	89	9,0
Total	993	100,0

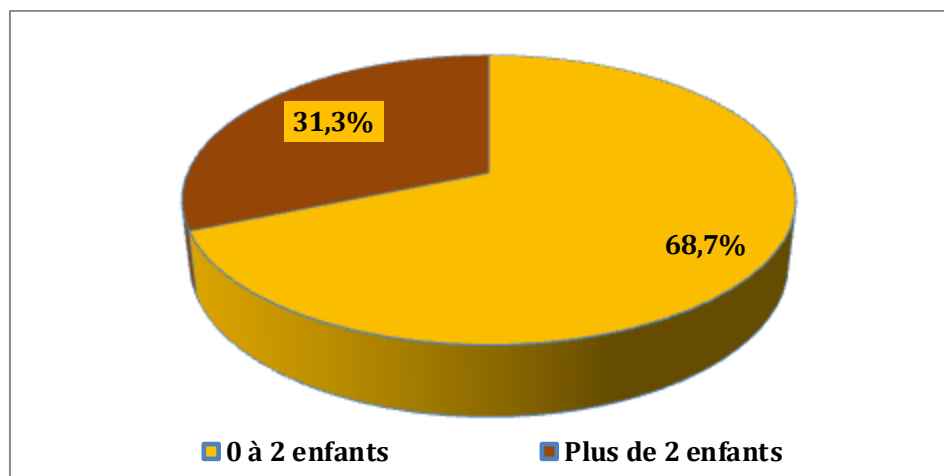
Même si l'âge médian des femmes qui vivent dans les carrières minières reste compris entre 26 et 30 ans, la structure des groupes d'âges a tout de même changée. En effet, les femmes qui étaient âgées de plus de 35 ans il y a deux ans se sentent actuellement inutile en dehors des carrières ou ils ne savent plus s'intégrer dans les milieux non miniers.

2. Répartition des enquêtées selon le lien avec la famille



La proportion des femmes vivant seules a augmenté de 4% alors que celle des couples a diminué de 6%. La plupart des couples venus chercher l'aubaine facile seraient rentrés dans leurs anciens milieux, déçus du résultat de leurs sacrifices dans les carrières.

3. Nombre d'enfants à charge de l'enquêtée



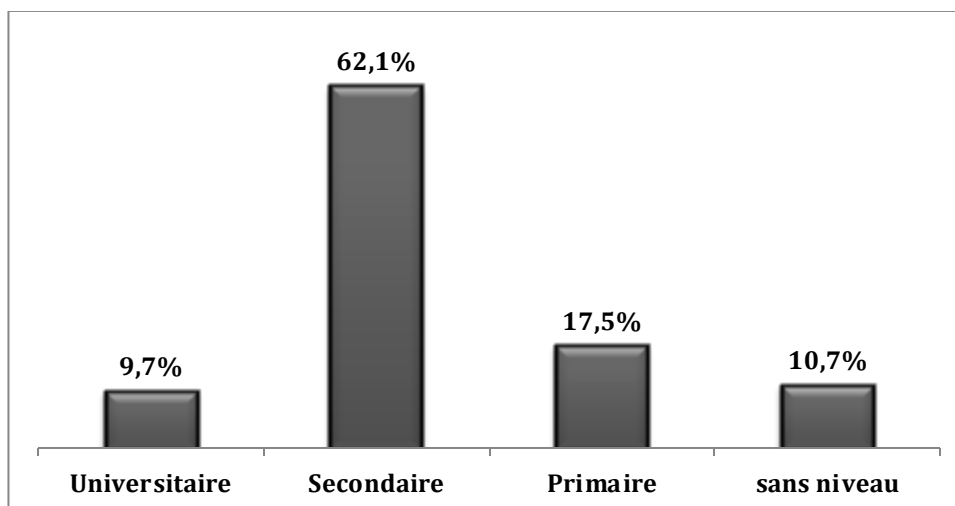
La proportion des femmes avec 0 à 2 enfants s'élève à environ 2/3 de l'ensemble, elle confirme la structure du nombre d'enfants de la compagne d'enfants qui était de 88% pour les compagnes ayant à charge 0 à 3 enfants. Néanmoins, la proportion des femmes ayant plus de deux enfants est importante. Ceci est un facteur du niveau de pauvreté. Plus le nombre d'enfants augmente, plus les difficultés à rencontrer deviennent nombreuses.

4. Occupation de l'époux (pour les femmes en union conjugale)

Occupation	%
Trafiquant	4,2
Creuseur	36,3
Cultivateur	9,1
Petit commerce	30,5
Muyanda	7,4
Sans occupation	2,6
Autre	9,9
Total	100

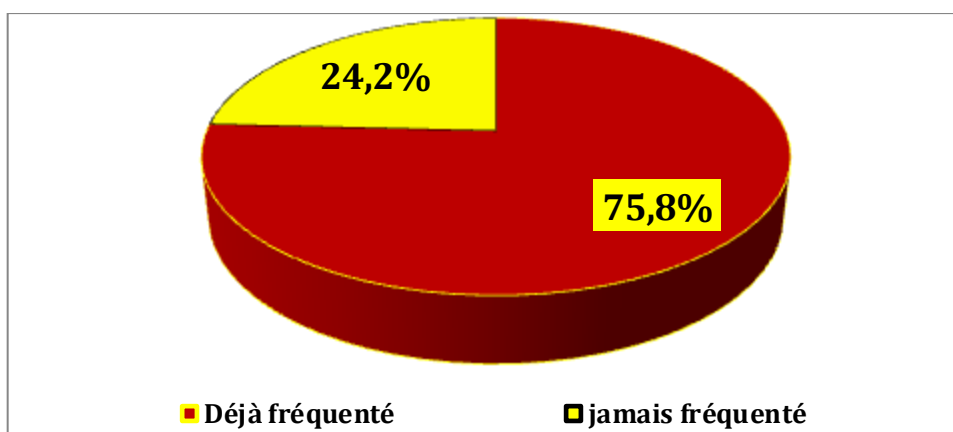
L'activité de creusage ayant diminué d'ampleur, la proportion des femmes vivant dans les carrières minières en union avec les creuseurs a diminué d'environ 30%, nombreuses d'entre elles vivent aux côtés des hommes exerçant le petit commerce, pendant qu'une sur 10 de ces femmes ont pour partenaires les transporteurs à vélos communément appelés « bayanda ».

5. Niveau d'instruction de l'époux



Le niveau d'instruction de l'époux détermine le niveau de vie de la femme et donc du ménage. Plus est élevé, plus le confort et la stabilité de la femme sont considérables. Comparativement aux informations chiffrées de l'année 2014, la proportion des hommes du niveau primaire a augmenté d'environ 10% ; à cette catégorie s'ajoute celles des hommes sans niveau. Par contre, la présence des universitaires et des hommes ayant terminé les études secondaires dans les carrières ont connu respectivement une baisse d'environ 3% et 17% au cours de deux dernières années. En effet, certains universitaires et ceux du niveau secondaire, déçus des résultats réalisés depuis qu'ils fréquentent ces milieux, se seraient décidés de trouver leur compte ailleurs.

6. Fréquentation scolaire



La proportion des femmes n'ayant jamais fréquenté l'école a augmenté dans les carrières minières. En effet, il y a plus ou moins dix ans, les femmes d'un certain niveau, accompagnées ou non, auraient été attirées par les activités des carrières pour réussir plus vite dans leur vie. Désillusionnées par le résultat obtenu, elles se sont petitement retirées et, les femmes sans niveau, qui étaient souvent complexées, ont fini par s'intégrer dans ces milieux où elles se confondent.

7. Niveau d'instruction de la femme

Niveau d'instruction	Fréquence	%
Primaire	393	39,6
Secondaire	187	18,8
Universitaire	103	10,4
Aucun	310	31,2
Total	993	100

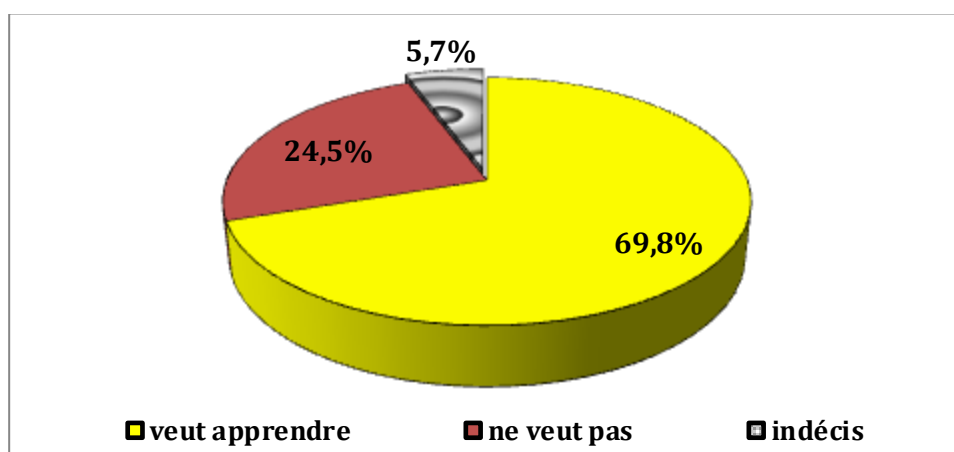
La présence des femmes ayant atteint les niveaux universitaire et secondaire a sensiblement baissé dans les carrières minières au cours de ces deux années; elle est de 13%. En effet, la proportion des femmes n'ayant aucun niveau (celles n'ayant jamais fréquenté, y compris celles qui ont fréquenté l'école mais qui ne manifeste aucun degré de connaissance) a augmenté de 12%. Ceci est la résultante de la fréquentation scolaire présentée ci-dessus.

8. Motif d'arrêt des études pour les femmes

Motif	Fréquence	%
Mariage	317	26,9
Pas de prise en charge	599	50,8
Grossesse	56	4,7
Echec scolaire	113	9,6
Etudes achevées	95	8,1
Total	993	100

Le nombre des femmes vivant dans les carrières minières qui ont arrêté d'étudier suite au mariage ou à la grossesse a augmenté par rapport à l'année 2014 passant de 23,1% à 31% environ. Dans la plupart des cas, c'est vers les classes terminales qu'elles abandonnaient les études. Il sied de noter que, cette catégorie des femmes sachant lire et écrire sont une denrée rare pour les hommes qui décident souvent de perturber leur achèvement de cycle du fait de la concurrence.

9. Souhait d'apprendre un métier



Les avis des femmes sur le besoin d'apprendre un métier restent relatifs durant les deux dernières années. Les femmes ne sont pas seulement sûres des activités qu'elles exercent dans les carrières : elles espèrent avoir un métier garantissant et cela, sur un apprentissage professionnel.

10. Métier que souhaite apprendre l'enquêtée

Métier	Fréquence	%
Couturière	125	18,0
Petit commerce	344	49,6
Agriculteur	41	5,9
Artisan	97	14,0
Autre	86	12,4
Total	693	100

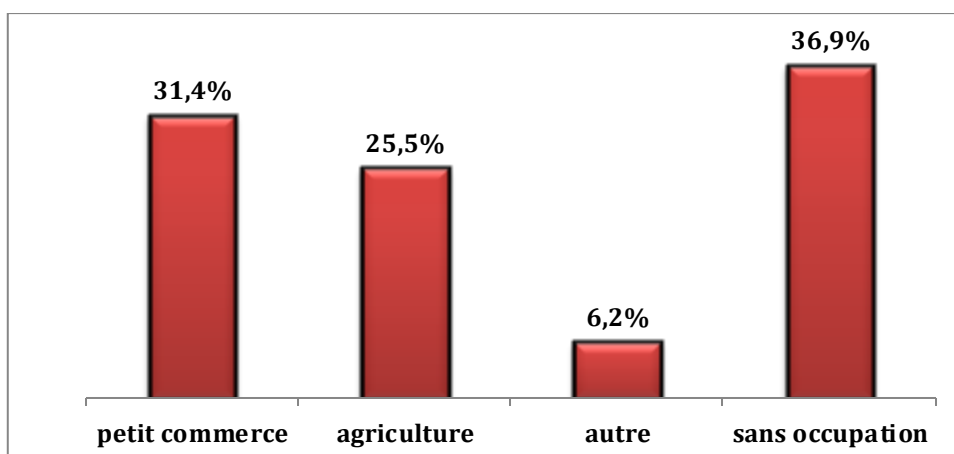
Les femmes, qui étaient autrefois nombreuses à souhaiter obtenir un appui au petit commerce, se sont détournées de cette activité pour se tourner vers l'artisanat (fabrication des pains, eau en sachet, biscuit, chikwange, ...) et d'autres activités non citées ici. L'agriculture a plus qu'avant intéressé aussi les femmes, la proportion de celles-ci passe de 1,4% à 5,9%.

11. Occupation de la femme dans la carrière

Occupation	Fréquence	%
Creuseur	36	3,6
Attaquant	45	4,5
Trieur	108	10,9
Tamiseur	197	19,8
Petit commerce	432	43,5
Nettoyeur	56	5,6
Autre (sans occupation, inactive)	119	12,0
Total	993	100,0

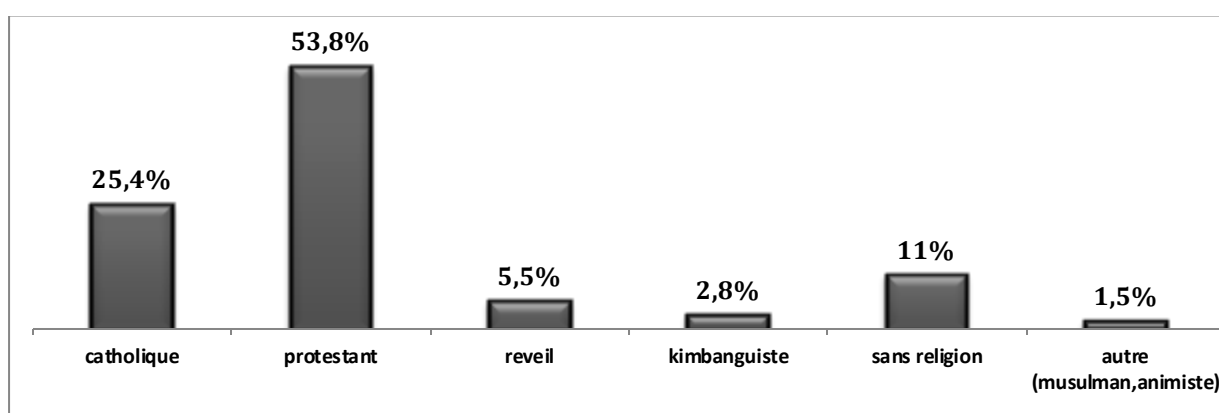
Les mêmes causes produisant les mêmes effets, les activités de creusage, de tamisage, et de triage ont diminué d'intérêt durant ces deux dernières années. Les commerçantes sont ainsi donc en nombre croissant. L'inactivité a gagné aussi du terrain avec une augmentation de l'ordre de 7%. En effet, le commerce tournant au ralenti suite à la baisse de la production minière, les femmes souhaiteraient apprendre un autre métier. Aussi nombreuses qui voudraient continuer avec cette activité manquent des fonds pour démarrer.

12. Occupation hors carrière



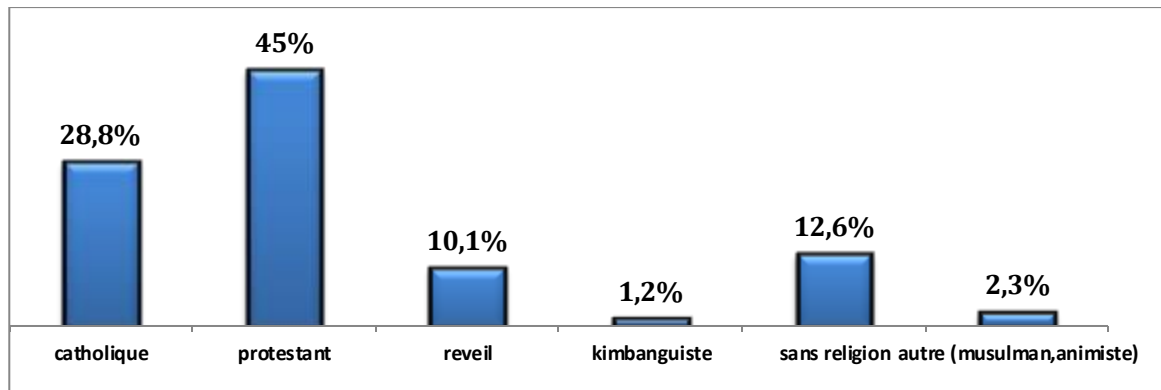
A cause du manque d'occupation hors carrière, les femmes se dirigent dans les carrières minières où plus nombreuses d'entre elles continuent d'exercer cette même activité.

13. Religion des parents



La plus grande majorité des femmes qui vivent dans les carrières minières sont descendantes des parents protestants ou catholiques. Les autres églises, suite à leur faible notoriété sont pratiquées par un nombre proportionnel.

14. Religion des conjoints



La prolifération des Eglises de réveil que connaît le pays ce dernier temps n'a fait qu'accroître la proportion des conjoints adeptes de ces Eglises qui, du reste, sont en train d'envahir ces carrières minières.

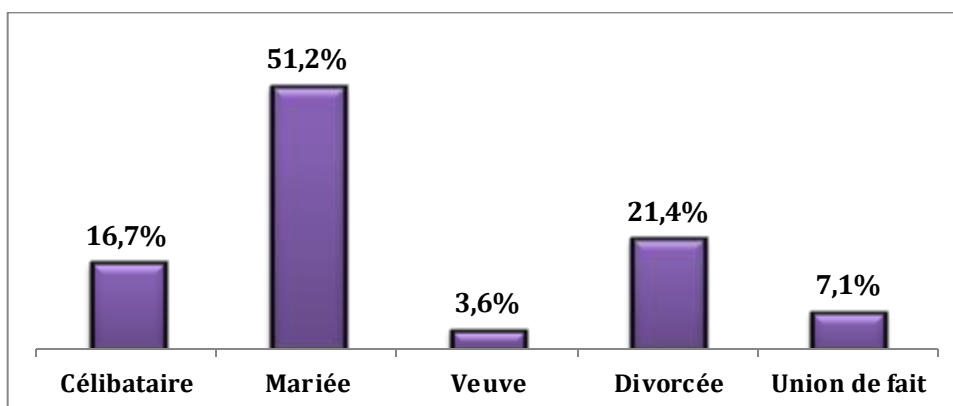
15. Appartenance ethnique

Ethnie	Fréquence	%
Luba	190	19,1
Luntu	169	17,0
Lulua	307	30,9
Kuba	27	2,7
Kete	16	1,6
Songe	20	2,0
Lualua	13	1,3
Bindi	44	4,4
Tshokwe	207	20,8
Total	993	100,0

La structure ethnique des femmes dans les carrières n'a pas beaucoup changé, les tribus ont suivi la même hiérarchie de représentativité comme il y a deux ans. En effet, depuis plusieurs mois, aucun mouvement de déplacement de la population pouvant influencer une modification de la structure n'a été enregistré.

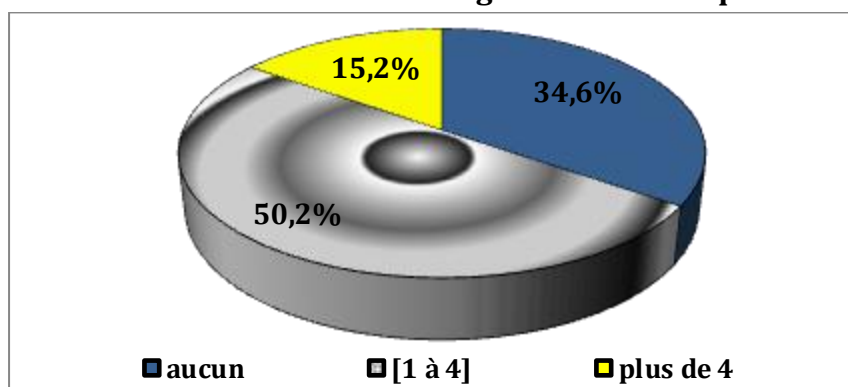
II. SITUATION FAMILIALE ET MATRIMONIALE DES ENQUETEES

1. Etat matrimonial de l'enquêté



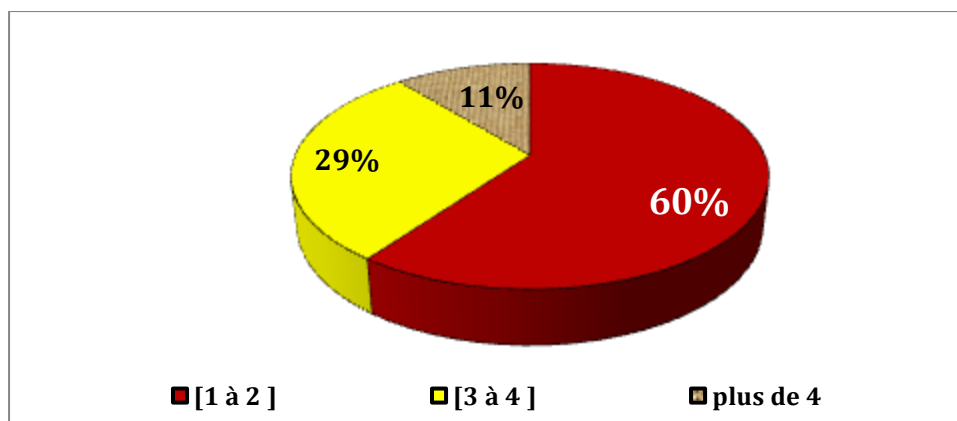
La même structure de l'année 2014 est observée : plus des femmes travaillant dans les carrières minières (51,2%) sont mariées. Les femmes divorcées, qui se sont trouvées sans soutien dans leurs milieux habituels, se seraient aussi décidé de descendre dans les carrières pour se rechercher : elles représentent 21,4% de l'ensemble.

2. Nombre d'enfant issus du mariage actuel de l'enquêtée



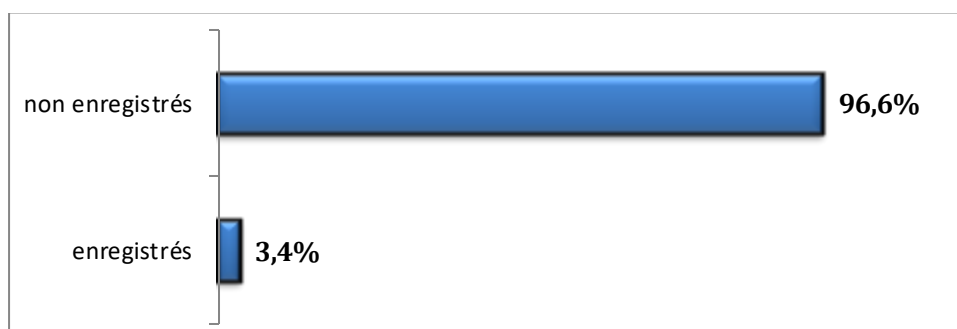
Parmi les femmes travaillant dans les carrières, plus de la moitié d'entre elles ont eu 1 à 4 enfants dans leurs mariages actuels. Par contre, trois femmes sur 10 ont déclaré n'avoir eu aucun enfant avec leurs actuels conjoints.

3. Nombre d'enfants nés dans la carrière



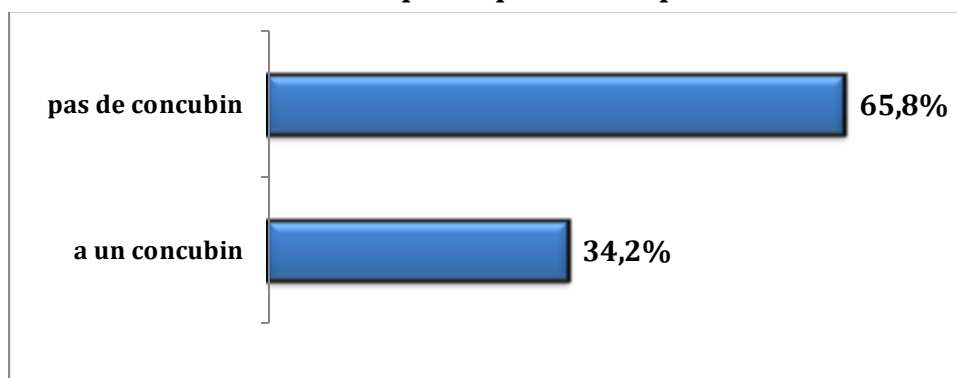
Environ 6 femmes sur 10 affirment qu'elles ont eu un à deux enfants nés dans les carrières. Par contre, environ 3 sur 10 d'entre elles ont eu entre trois et quatre naissances dans les carrières.

4. Enregistrement des naissances à l'Etat Civil



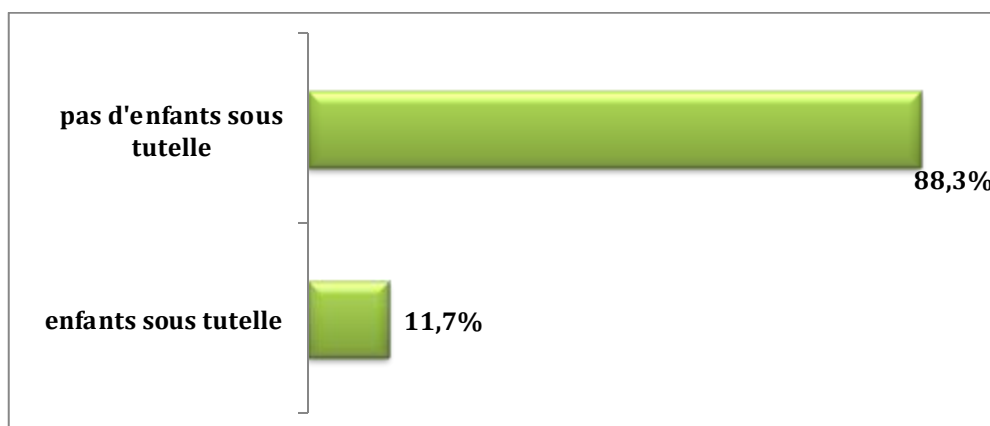
La proportion des naissances enregistrées a doublé au cours de ces deux dernières années. En effet, il y a eu plusieurs campagnes de sensibilisation de la population sur l'enregistrement des naissances. Malgré ces diverses campagnes, les résultats ne sont pas assez satisfaisants au niveau des carrières minières.

5. Possession d'un concubin qui fréquente l'enquêtée



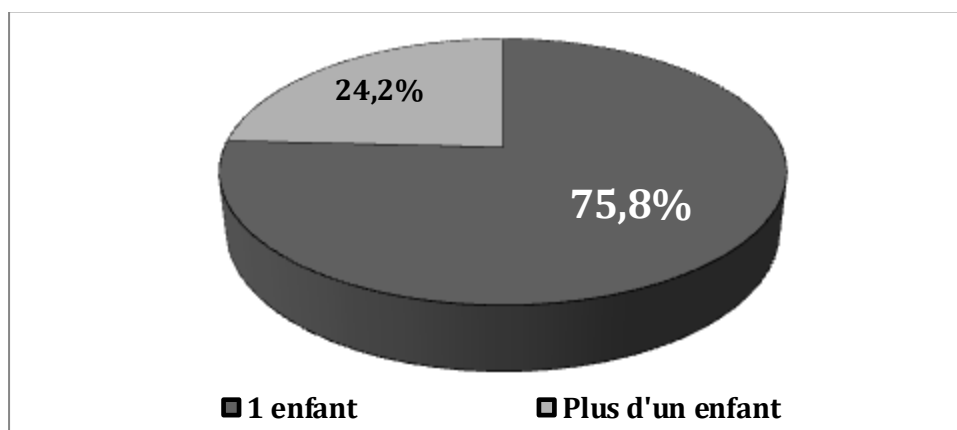
La proportion des femmes possédant des concubins est passée de 28,4% à 34,2%. Le degré de l'infidélité a pu augmenter dans les carrières où vivent les femmes, venues pour chercher à gagner la vie coûte que coûte.

6. Possession des enfants sous tutelle



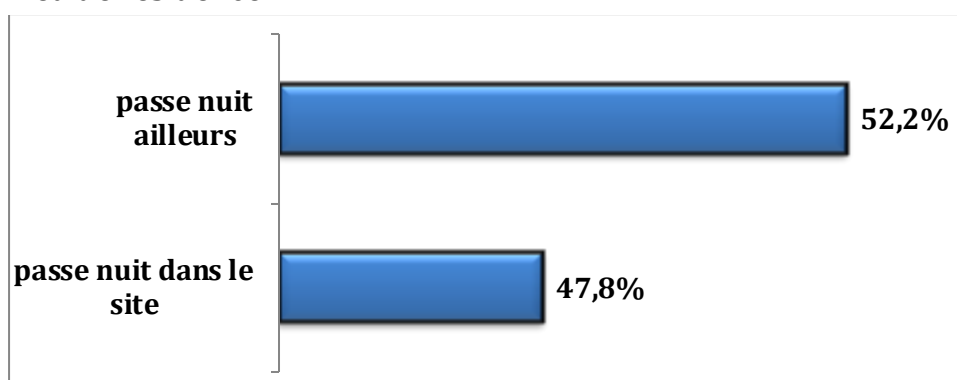
La proportion des femmes ayant des enfants sous tutelle a diminué de plus de la moitié, passant de 28,4% à 11,7%. En effet, les activités des carrières ayant diminué d'ampleur dans les carrières, les femmes qui avaient des enfants sous tutelle se seraient débarrassées de ces derniers. Ce qui peut avoir eu comme conséquence l'augmentation du nombre d'enfants sans compagne constatée dans cette même étude.

7. Nombre d'enfants sous tutelle



La vie dans les carrières étant devenue plus pénible qu'il y a deux ans, les femmes se sont plus déchargées d'un plus grand nombre d'enfants à charge, plus des trois quarts d'entre elles n'ont qu'un enfant sous tutelle.

8. Lieu de résidence



La proportion des femmes qui passent nuit dans les carrières passent de 38,2% à 47,8%, soit une augmentation d'environ 10%. Ceci augmente les risques des violences sexuelles et de propagation du VIH/SIDA dans ces localités.

III. ALIMENTATION

1. Composition du repas pris dans la carrière

Composition	Pourcentage
Riz+Haricot	22,6
Fufu+Poisson	64,3
Fufu+Viande	4,8
Chikuange	2,5
Fufu+pondu	5,8
Total	100

Le fufu est l'aliment de base au Kasai. En effet, c'est dans les carrières que se passent la plus grande partie de la journée pour les femmes. Elles préfèrent manger ce qu'il faut pour leur repas principal dans les carrières même si elles pouvaient habiter hors carrière. Ce repas est généralement composé du fufu au poisson, ou au feuillage, ou encore à la viande. Les femmes d'autres régimes alimentaires se contentent du riz au haricot.

2. Aliment en dehors des aliments de base

Aliment	Pourcentage
Riz+haricot	75,2
Pain	11,7
arachide	2,8
Biscuit	4,9
Rien	5,4
Total	100

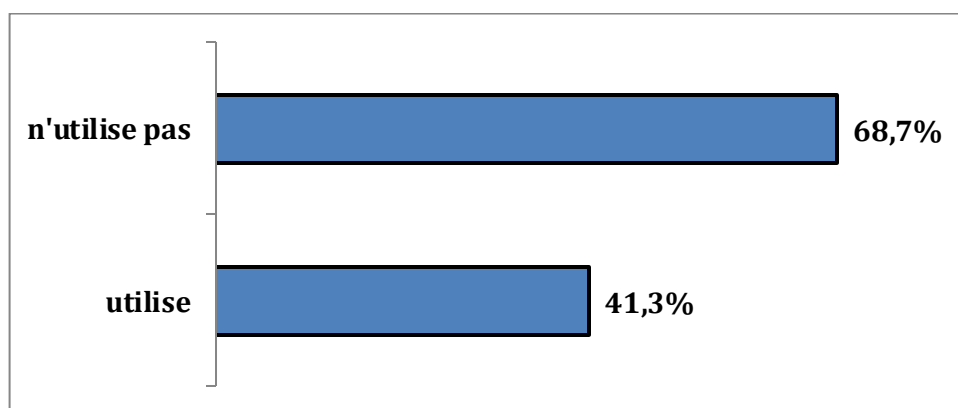
La proportion des femmes qui préfèrent le riz au haricot a augmenté d'environ 2%. Par contre, pour bien travailler il faut manger : la proportion des femmes qui déclaré ne consommer aucun aliment en plus de l'alimentation de base a diminué de moitié.

3. Qualité d'eau consommée

Qualité d'eau	%
eau de puits	8,7
eau minérale	7,2
eau de rivière	76,1
eau en sachet	8,0
Total	100

Le nombre des femmes qui consomment de l'eau de sachet a augmenté. En effet, la plupart des femmes qui consommaient l'eau de rivière l'auraient substitué à l'eau de sachet qu'elles considèrent plus propre.

4. Utilisation du savon



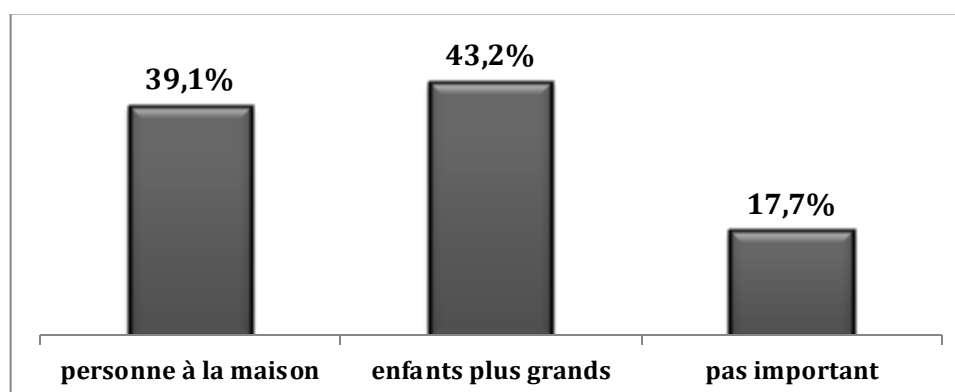
Les campagnes de sensibilisation de l'utilisation du savon au lavage des mains se sont beaucoup multipliées, la proportion des femmes qui utilisent le savon pour laver leurs mains avant de consommer la nourriture a augmenté d'environ 8% au cours de deux dernières années passant de 34,4% à 41,3%. Malgré cette évolution, le taux d'exposition aux maladies des mains sales est très important.

5. Contrôle de l'alimentation des enfants

Contrôle	Pourcentage
Epoux	46,5
Sœur	22,7
Grand mère	6,1
Tante	3,4
Personne	21,3
Total	100

En ce qui concerne l'alimentation des enfants qui ne sont pas dans les carrières minières avec leurs mères, celles ont plus affirmé que leurs époux s'en occupaient même si leur proportion a diminué passant de plus de la moitié (55,3%) à 46,5%. Les proportions de l'absence du contrôle de l'alimentation des enfants par une personne responsable n'ont pas beaucoup changé.

6. Raisons pour ne pas contrôler l'alimentation des enfants



La proportion des femmes qui considèrent que leurs enfants sont plus grands pour s'occuper de leur propre alimentation ainsi que le nombre de celles qui pensent qu'il n'est pas si important ont augmenté.

IV. ACCES AUX SOINS DE SANTE

1. Maladies dont souffrent souvent les femmes dans les carrières minières :

Maladie de la mère	Fréquence	%
Malaria	569	57,3
Diarrhée	167	16,8
hémorroïde	56	5,6
Maux de dos	113	11,4
Typhoïde et autres	88	8,9
Total	993	100

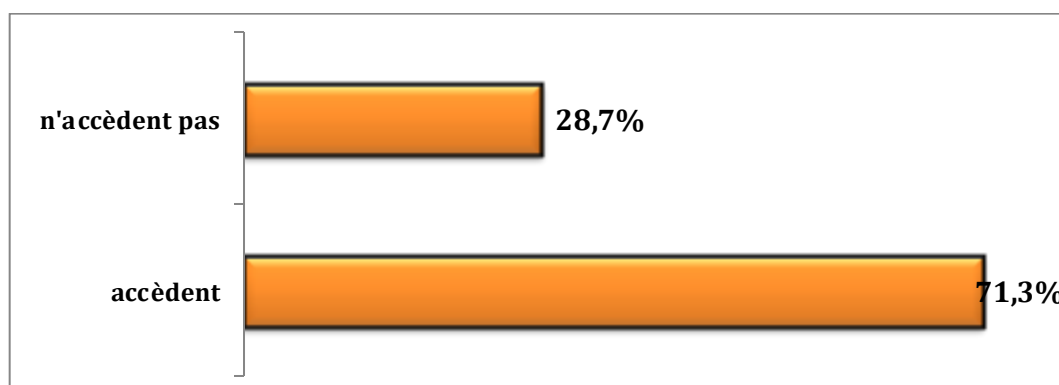
Même si la proportion des femmes qui considèrent la malaria comme la pathologie la plus fréquente est réduite de plus de 20%, elle est encore considérable pour la moitié d'entre ces femmes. Par ailleurs, la prévalence de la diarrhée et celle de l'hémorroïde ont accru dans les proportions inquiétantes selon les réponses des enquêtées. Il est signalé aussi la fréquence de la typhoïde et autres maladies d'origine hydrique qui secouent les femmes évoluant dans les carrières minières.

2. Maladies dont souffrent les enfants

Maladie des enfants	Fréquence	%
Malaria	989	49,8
Diarrhée	403	20,3
Vers intestinaux	111	5,6
Toux	315	15,9
Typhoïde et autres	167	8,4
Total	1985	100,0

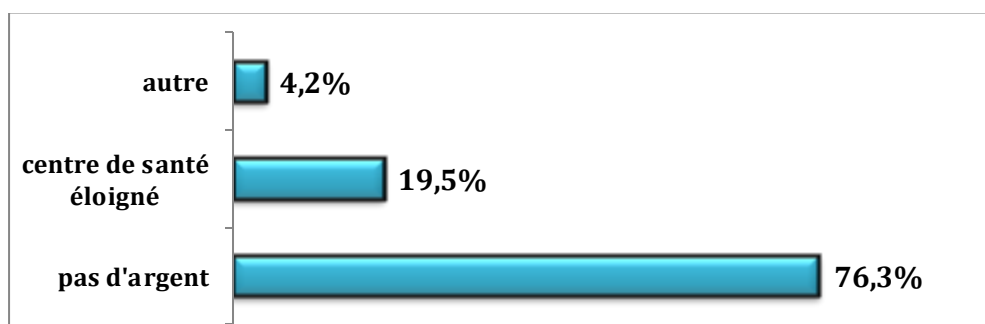
Selon les réponses des mères, comme d'ailleurs pour ce qui concerne leur propre santé, la prévalence de la malaria aurait diminué chez les enfants. Toutefois, les cas des diarrhées ainsi que des vers intestinaux ont presque doublé, tandis que ceux de la toux ont augmenté de 5%.

3. Accès aux soins de santé



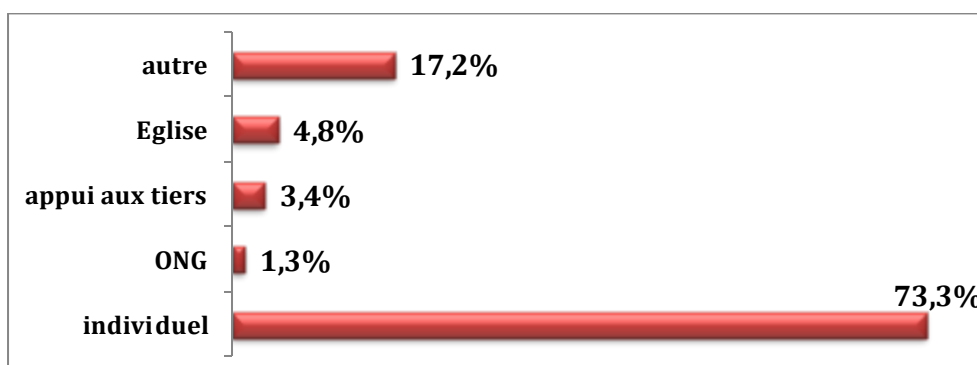
La proportion des femmes qui accèdent aux soins de santé dans les carrières minières a augmenté d'environ 7% entre 2014 et 2016. Malgré cette évolution, la qualité de ces soins dans les carrières minières reste à juger.

4. Raison de ne pas accéder aux soins de santé en cas de maladie



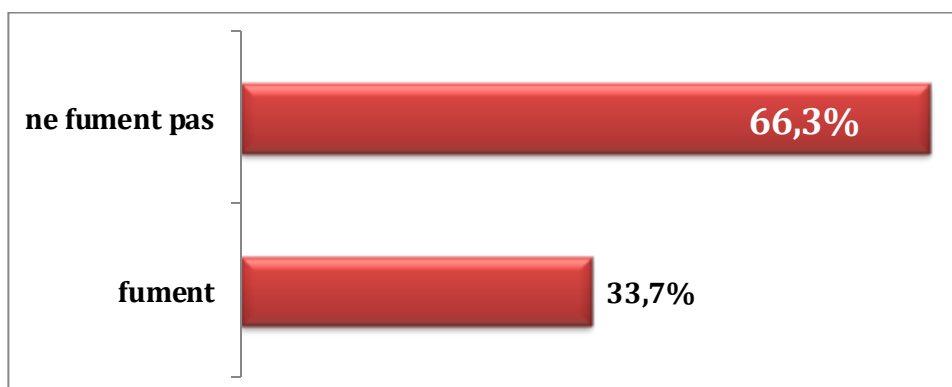
Le plus grand motif de non accès aux soins de santé est le manque d'argent. Cette raison a été la plus évoquée pour ce qui concerne l'accès des enfants aux soins de santé.

5. Le mode d'accès aux soins de santé



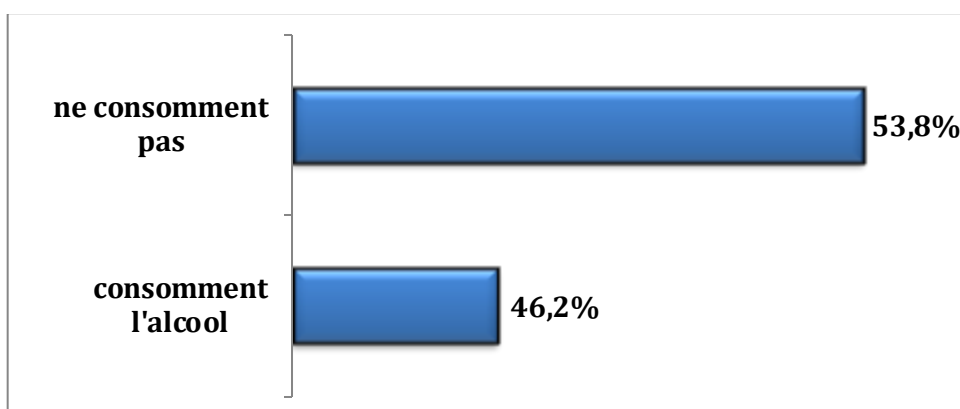
La prise en charge individuelle des soins de santé par les femmes est le mode d'accès le plus déclaré par les femmes qui travaillent dans les carrières minières. mais la barrière est surtout financière. a ce ci s'ajoute aussi la distance entre les structures de santé de la zone et les ménages de ces vulnérables.

6. Proportion des femmes travaillant dans les mines qui fument



La proportion des femmes travaillant dans les mines qui fument a augmenté durant ces dernières années : elle est passée de 23,8% à 33,7% soit 10% d'écart. La toxicomanie est une pratique qui nuisible à la santé, quand elle progresse, il faut arrêter des mesures pour l'éradiquer.

7. Proportion des femmes qui consomment la boisson alcoolique



Comme pour le tabac, la proportion des femmes travaillant dans les mines qui consomment l'alcool a augmenté : elle passe de 37,2% à 46,2%, soit une augmentation de 9% au cours de deux années.

8. Proportion des femmes qui se droguent

Vous arrive-t-il de vous droguer ?	Fréquence	Pour cent
Oui	512	51,6
Non	481	48,4
Total :	993	100

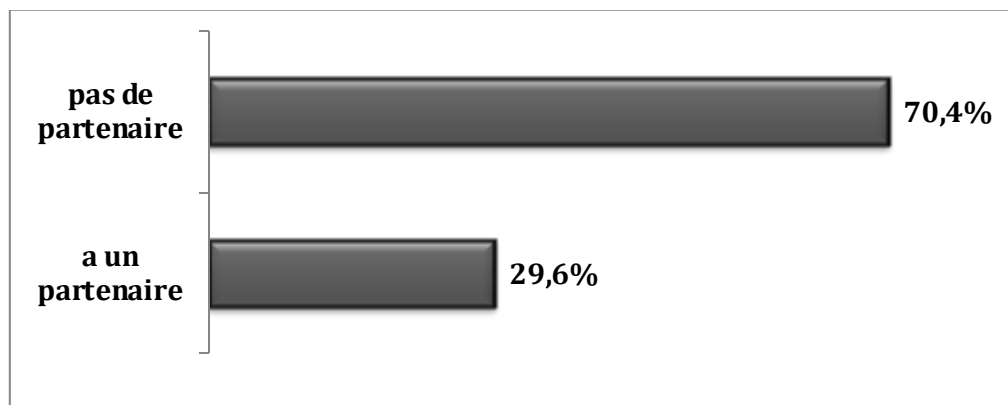
Même si la proportion de femmes travailleuses des carrières minières qui se droguent a plus ou moins diminué entre 2014, elle dépasse tout de même la moitié.

9. Raisons de se droguer pour les femmes

Raisons	Fréquence	Pourcentage
Pour bien travailler	330	64,5
Pour oublier les peines	58	11,3
Pour bien se débrouiller	17	3,3
Pour être claire	107	20,9
Total	512	100

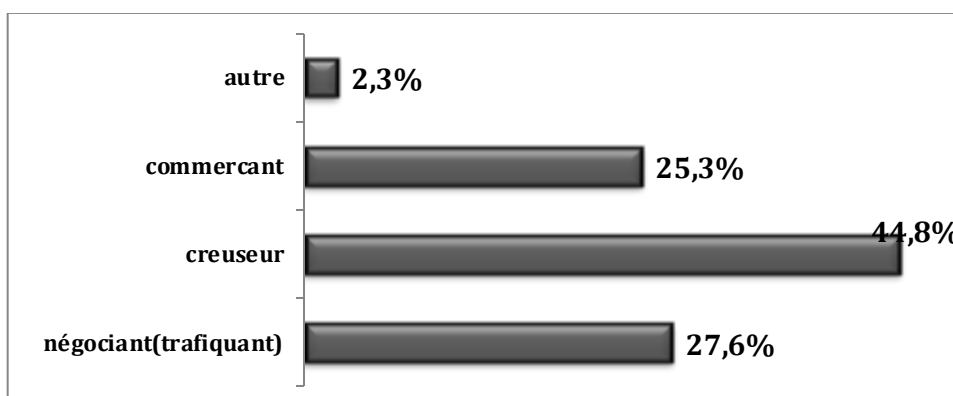
La plupart des femmes qui se droguent dans les carrières pensent qu'ils peuvent bien travailler après s'être droguées. Telles sont les affirmations de près de 7 sur 10 d'entre elles.

10. Possession d'un partenaire sexuel dans la carrière



L'exploitation des femmes travailleuses des carrières minières par des partenaires sexuels occasionnels a diminué au cours de ces deux dernières années. En effet, cette pratique aurait diminué suite à la baisse des activités des carrières minières, les hommes qui s'adonnaient plus à cet exercice n'en ont plus les moyens.

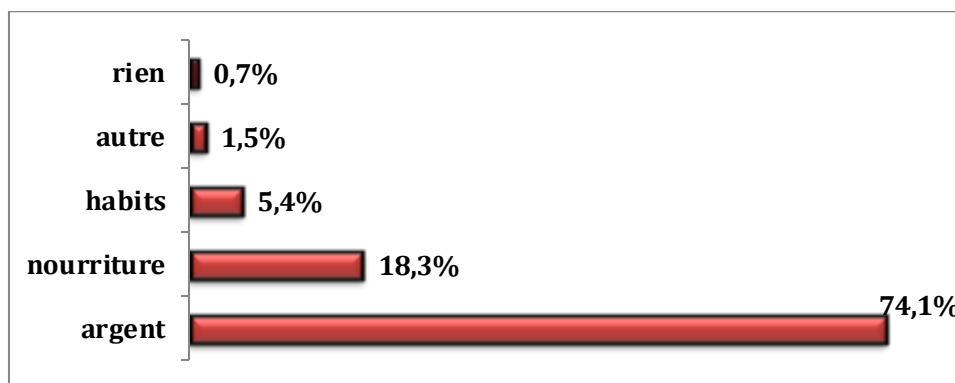
11. Catégorie de partenaire sexuel



La proportion des femmes courtisées par les petits commerçants a augmenté entre 2014 et 2016. Par contre, les creuseurs sont aujourd'hui moins nombreux

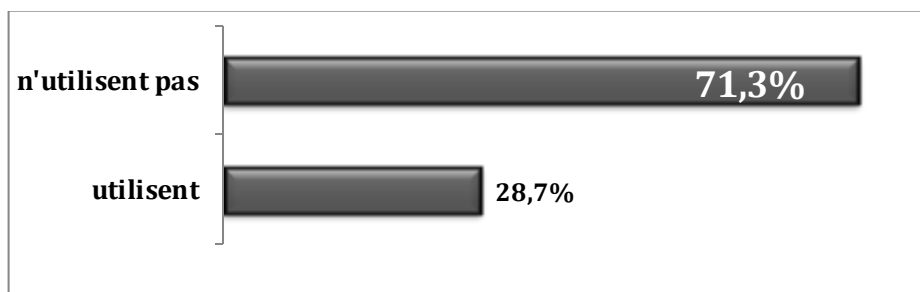
parmi les partenaires des femmes vivant dans les carrières par rapport à ceux enregistrés en mars 2014.

12. Dons ou cadeaux reçus contre les rapports sexuels



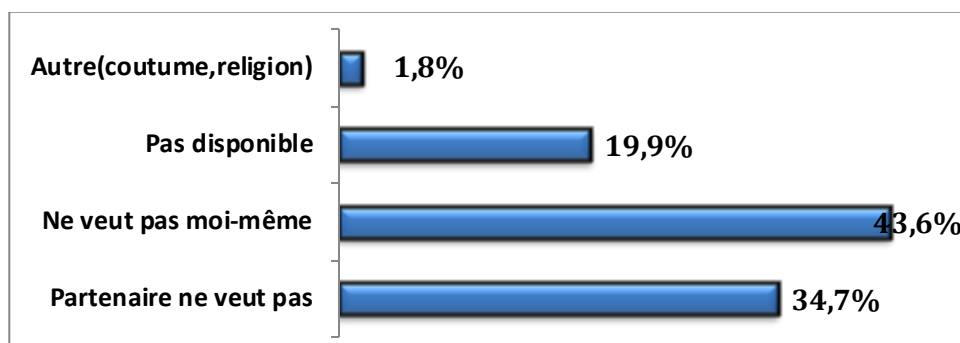
La proportion des femmes ayant eu des rapports contre la nourriture a augmenté cette année comparativement à l'année 2016. Néanmoins, le nombre des femmes qui ont bénéficié de l'argent contre les rapports intimes restent trop élevé soit environ les trois quarts.

13. Usage des préservatifs par les femmes



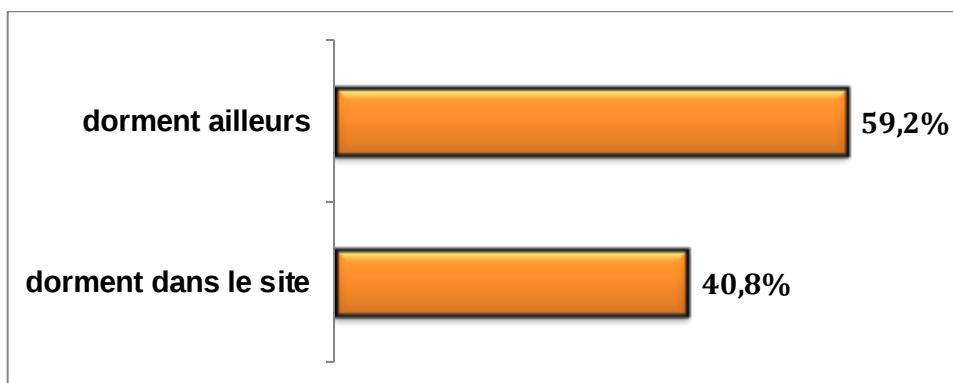
L'exposition aux maladies sexuellement transmissibles a encore une forte ampleur dans les carrières minières, même si la proportion des femmes qui utilisent les préservatifs lors des rapports sexuels occasionnels a augmenté de près de 10% entre mars 2014 et mars 2016.

14. Raisons pour ou contre l'utilisation des préservatifs par les femmes dans les mines



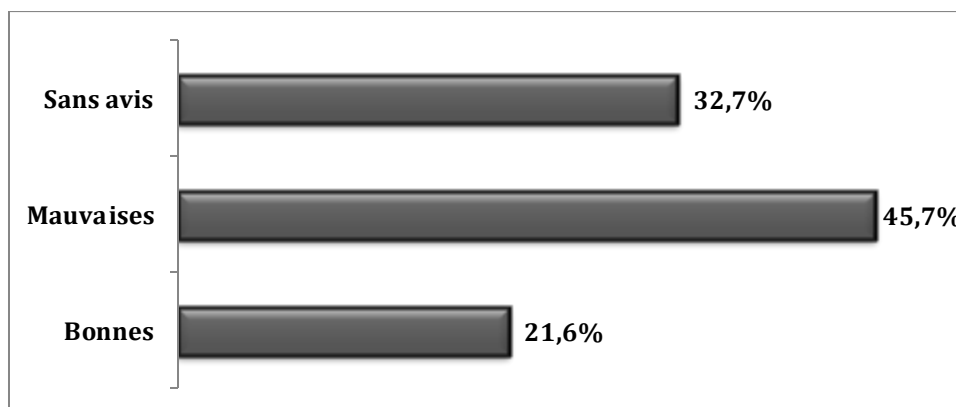
Même si les proportions des femmes ayant déclaré qu'elles n'aimaient pas utiliser les préservatifs au cours des rapports occasionnels auraient diminué sensiblement au cours de ces deux dernières années, l'usage des préservatifs n'est toujours pas très répandu : les proportions des partenaires qui ne veulent pas les utiliser ainsi que celles de l'indisponibilité des produits impliquent ce fait.

15. Lieu où les femmes passent nuit



Comparativement à l'année 2014, la proportion des femmes qui dorment dans les carrières a augmenté d'environ 8%, nombreuses d'entre ces femmes se retirent tout de même de ces lieux de travail pour leurs domiciles hors carrières.

16. Conditions dans lesquelles dorment les femmes dans les mines



La majorité des femmes (45,7%) ont déclaré que les conditions dans lesquelles elles passent nuit dans les carrières ne sont pas favorables, même si pour 21,6% parmi elles, ces conditions sont bonnes.

V. SOUHAITS

1. Souhait de quitter la carrière minière

Souhait	Fréquence	Pour cent
veulent quitter	558	56,2
ne veulent pas quitter	435	43,8
Total	993	100

Même si la proportion des femmes qui souhaitent quitter les carrières a baissé d'environ 9% cette année par rapport à mars 2014 où elle était estimée à 64,9%, elles sont plus de la moitié à exprimer ce souhait.

2. Conditions pour quitter les carrières

Condition	Fréquence	Pourcentage
Que le mari trouve un travail	132	23,7
Assistance financière	205	36,7
Prise en charge assurée	53	9,5
Que j'aie un métier	168	30,1
Total	558	100

Environ 7 femmes sur 10 parmi celles qui ont émis le vœu de se retirer des carrières déclarent qu'elles peuvent quitter ces lieux à condition d'obtenir une assistance financière pour exercer une activité génératrice de revenu, ou encore de trouver un métier susceptible de les aider à trouver solutions aux besoins sociaux.

3. Raisons pour ne pas quitter la carrière

Raison	Fréquence	Pourcentage
Rien à faire hors carrière	67	15,4
Pas d'argent hors carrière	183	42,1
Se sent bien ici	56	12,9
Problème avec famille	41	9,4
Epoux vit avec moi ici	88	20,2
Total	435	100

Parmi les femmes n'ayant pas besoin de quitter les carrières, 42,1% estiment qu'il n'y a pas d'argent en dehors des carrières. 20,2% parmi elles ne savent pas quitter leurs époux qui vivent avec elles dans les carrières. La vie est chère et il faut les moyens. Pour d'autres par conséquent (24,9%) et qui sont généralement les femmes célibataires, il est seulement bon de rester ici.

4. Métier à apprendre souhaité

Métier souhaité	Fréquence	%
Couturière	235	23,7
Agriculteur	56	5,6
Artisan	218	22,0
Petit commerce	484	48,7
Total	993	100

Comme pour la première analyse, cette deuxième démontre que les femmes qui travaillent dans les carrières recherchent plus un moyen pouvant les permettre de réaliser un petit commerce. C'est ce métier qui est désiré par la majorité d'entre elles (48,7%). Toutefois, nombre d'entre elles souhaitent apprendre les métiers d'artisan (pâtisserie, boulangerie, savonnerie, etc.) ou de couturière.

Conclusion

A l'issu de la collecte des données sur terrain par les enquêteurs déployés par le **Réseau FORSPAX** et **CAPSM**, et comparativement à la première étude de 2013 -2014, les informations suivantes sont à noter :

- La proportion des femmes qui vivent seules dans les carrières a augmenté de 5,6%, elle est estimée à 49,4% à ce jour ;
- La plus grande proportion d'entre ces femmes n'a pas fréquenté l'école, celle-ci a augmenté ces deux dernières années ;
- En ce qui concerne le motif principal d'arrêt des études, nombreuses d'entre les femmes travailleurs des carrières minières ont affirmé qu'elles auraient manqué la prise en charge ;
- Interrogées sur leur souhait à apprendre un métier, environ 7 sur 10 ont manifesté le désir ardent d'apprendre un métier quelconque. En plus, le métier le plus visé par les femmes c'est le « petit commerce » avec comme doléance une assistance financière pour avoir un fond de démarrage;
- Cette activité de petit commerce est la première qui est convoitée par ce qu'exercée par la majorité des femmes vivant dans les carrières, néanmoins, le taux d'inactivité des femmes a augmenté de 7% entre mars 2014 et 2016 dans les carrières;
- En ce qui concerne le taux d'activités en dehors des carrières, il est estimé à 63,1% donc, 36,9% des femmes qui vivent sans une quelconque occupation en dehors des carrières : cette situation serait à la base de l'attrait de ces dernières par les milieux miniers ;
- Plus de 60% des femmes ont affirmé avoir eu 1 ou 2 enfants dans les carrières et plus de la moitié d'entre elles ont déclaré que 1 à 4 enfants à leur charge sont issus du mariage actuel. Par contre, le taux d'enregistrement de naissances a doublé au cours de ces deux années avec une estimation actuelle de 3,4%. Celui-ci reste encore symbolique malgré la grande sensibilisation sur cette pratique ;

- La grande proportion d'enfants nés dans ou hors carrières ne sont enregistrés à l'Etat civil ;
- Les carrières minières, foyers de prostitution par le fait que beaucoup de femmes s'y rendent pour trouver une vie facile, le niveau de l'infidélité et/ou de concubinage a augmenté de 6% entre mars 2014 et avril 2016. Cette pratique est constatée même auprès de certaines femmes mariées ou vivant avec un partenaire ;
- L'usage des préservatifs au cours des rapports sexuels avec un partenaire occasionnel n'est pas encore répandu même si il a augmenté de 10% au cours de deux dernières années. En effet, l'exposition au VIH/SIDA et aux IST est très élevée ;
- Le non usage des préservatifs est plus dû au refus de la femme ainsi que du partenaire ;
- L'exploitation sexuelle des femmes dans les carrières est plus conditionnée ce dernier temps par un don en nourriture : la proportion des femmes ayant fait cette déclaration a augmenté depuis mars 2014 à Avril 2016 ;
- Ce phénomène serait favorisé par le choix de femmes à passer nuit dans la carrière. En effet, la proportion des femmes qui passent nuit dans les carrières a augmenté de 8% entre mars 2014 et avril 2016;
- Les conditions dans lesquelles ces femmes travailleurs des carrières minières dorment ne sont pas considérables pour Plus de 4 femmes sur 10 ;
- L'utilisation du savon a connu une progression positive même si elle est encore faible ;
- En ce qui concerne l'accès aux soins de santé en cas de maladie, la majorité des femmes qui y ont eu accès a augmenté de 7%, néanmoins, le manque d'argent a limité cet accès pour la plupart des enquêtées ;
- Pour plus de femmes, l'alimentation de leurs maris ou par leurs sœurs ;
- L'eau de boisson consommée est celle de la rivière selon la majorité des enquêtées quelles que soient les conséquences ;
- Le tabagisme et l'alcoolisme ont connu un grand progrès chez les femmes travaillant dans les carrières. Ils ont accru respectivement de 10% et 9% entre mars 2014 et avril 2016. Il sied de noter que le niveau d'utilisation de la drogue par les femmes est estimée 48,4% ;

- Interrogées tout de même sur le retrait de ces femmes de ce milieu où elles sont plus victimes d'exploitation, nombreuses d'entre elles ont émis le vœu de quitter à condition qu'elle soit appuyées en moyens financiers pouvant les permettre de se prendre en charge. en dehors de cet appui, d'aucuns ont souhaité voir leurs maris trouver du travail en dehors des carrières.

Au regard de l'attraction massive que les mines exercent sur les femmes et les enfants, des questions sociales engendrées et l'ampleur que prend cette problématique dans les différentes provinces, **il serait noble et urgent que le gouvernement central crée un Programme National pour enfants et femmes enceintes dans les mines « PNEFEM ».**

PROBLEMES PRIORITAIRES ET RECOMMANDATIONS

A) Problèmes prioritaires

Il faut signaler en général les problèmes prioritaires de l'alphabétisation et de l'accès aux soins de santé chez les femmes des zones minières, soulignons entre autres :

1. Le manque ou l'insuffisance des structures sanitaires de proximité ce qui se traduit par l'absence très criante des soins de santé de la reproduction chez les femmes dans les sites miniers de la province;

2. Absence des activités génératrices des revenus ce qui rend les ménages plus vulnérables avec comme conséquences l'augmentation de taux de déperdition scolaire chez leurs enfants et aussi la malnutrition sévère dans des ménages;

3. Faible taux d'alphabétisation chez les femmes qui affaiblit la production des ménages, la culture de bonne gouvernance dans les localités des zones minières de la province ;

4. L'absence des crédits agricoles pour inverser la tendance de vulnérabilité des ménages et réduire l'ampleur de la problématique de l'exploitation des femmes dans les carrières minières;

5. Manque des sources d'eau potable dans les mines qui sont déjà devenues des villages

B) Recommandations

Eu égard à tous ce qui précède, les recommandations suivantes sont à considérer entre autres :

- Que le Gouvernement central mette sur pied un **programme national pour enfants et femmes enceintes dans les mines « PNEFEM »** ;
- Que les Organisations de la Société Civile continuent de sensibiliser la population sur les droits fondamentaux des femmes et des enfants ;
- Que des mesures appropriées soient prises pour promouvoir l'accès aux soins de santé de qualité et implémenter la bonne gouvernance dans les structures de santé;
- Que les autorités créent des centres d'alphabétisation pour les femmes déscolarisées vivant dans les concessions minières ;
- Que les autorités veillent à l'application des lois et règlements tels que le code minier en vigueur, en mettant un accent particulier sur l'encadrement des femmes enceintes, victimes de l'exploitation dans les concessions minières ;
- Que le Gouvernement congolais restaure la place des chefs de ménages en leur octroyant un travail vraiment rémunérateur en vue de leur permettre de répondre favorablement aux besoins de leurs familles ;
- Sur le plan sanitaire, que les autorités créent les structures de santé et appuient l'aménagement des sources d'eau dans les mines- villages pour réduire la vulnérabilité des femmes.

Liste des organisations membres du Réseau FORSPAX ayant participé à l'enquête III:	Zones d'interventions/ Sites Miniers de :
- Centre d'Actions pour la promotion sociale de Masuika/Mains serviables « CAPSM » -Observatoire pour la Protection contre l'exploitation de la femme et de l'Enfant dans les carrières minières de la Ville de TSHIKAPA «OPEFEM- TSHIKAPA».	Ville de Tshikapa et a supervisé tous les autres sites -Ville de Tshikapa
- Association des volontaires pour le développement communautaire «AVODEC -ONG», - Observatoire pour la Protection contre l'exploitation de la femme et de l'Enfant dans les carrières minières de Dimbelenge «OPEFEM-LUEBO"	Territoire de Luebo
-Observatoire pour la Protection contre l'exploitation de la femme et de l'Enfant dans les carrières minières de Dimbelenge «OPEFEM-DIMBELENGE".	Territoire de Dimbelenge
- Action pour la promotion de la mère et de l'enfant défavorisés« APROMED -ONG» - Observatoire pour la Protection contre l'exploitation de la femme et de l'Enfant dans les carrières minières de DEMBA "OPEFEM - KAZUMBA"	Territoire de Kazumba
-Observatoire pour la Protection contre l'exploitation de la femme et de l'Enfant dans les carrières minières de DEMBA "OPEFEM - DEMBA"	Territoire de Demba
-Observatoire pour la Protection contre l'exploitation de la femme et de l'Enfant dans les carrières minières de LUIZA «OPEFEM-LUIZA». -Association pour le développement intégral de Masuika « ADIMA » -Association pour le développement intégral de Samakuta « ADISAM- ASBL »	Territoire de Luiza
--Observatoire pour la Protection contre l'exploitation de la femme et de l'Enfant dans les carrières minières de KAMONIA «OPEFEM- KAMONIA». Action chrétienne d'assistance « ACAS -ASBL»	Territoire de Tshikapa/Kamonia

www.reseauforspax.org